

**A**u détour d'un chemin, sur le toit de l'une de ces imposantes fermes bressanes, vous aurez la surprise de découvrir une sorte de petit clocher ou de minaret ajouré, surmonté d'une croix en fer forgé. Il s'agit de la mitre d'une cheminée "sarrasine" ....

Ces cheminées particulières se caractérisent par la réunion de deux éléments : la hotte intérieure, qui correspond à un système de chauffage très ancien et primitif appelé "foyer chauffant au large", et la mitre extérieure que l'on a comparé à un clocher roman, à un reliquaire ou encore à un minaret.

On en dénombre encore une trentaine aujourd'hui, toutes classées au titre des Monuments historiques. Soyez attentif, six sont visibles le long de votre itinéraire !

### Les étapes de votre route :

- ★ La ferme de Montalibord à Vescours, mitre carrée. Accueil par le propriétaire.
- ★ La Ferme-musée de la Forêt à Courtes, mitre carrée d'inspiration romane. Elle sert également chaque année de décor à la fête du "Vincuit".
- ★ Saint-Trivier-de-Courtes, l'un des huit villages fortifiés de la Bresse, au temps des Sires de Bâgé.
- ★ Le port fluvial et la ville de Pont-de-Vaux, patrie du Général Joubert, qui s'illustra pendant la campagne d'Italie menée par Napoléon.
- ★ Le domaine de chasse de Mareste à Chavannes-sur-Reyssouze.

### Les paysages :



La Saône en crue à Pont-de-Vaux transfigure, aux saisons de pluie, le paysage de la vaste plaine.

### Le saviez-vous ?

Le terme de "sarrasin" fut employé pour la première fois au XVIII<sup>e</sup> siècle par des érudits locaux. La forme quelque peu orientalisante de ces mitres, ainsi que diverses confusions historiques faites à l'époque, en sont probablement à l'origine. Il se peut, par ailleurs, qu'il y ait eu une mauvaise interprétation du sens du mot sarrasin qui, en vieux français, signifie "étranger" ou "d'une civilisation différente". Pour la population bressane, ces cheminées pas comme les autres, sont tout naturellement "sarrasines" ...

### Informations pratiques

#### Les réparateurs :

##### A Pont-de-Vaux :

Garage Gambin, place Legrand - Tél. : 03 85 30 33 84  
Jean-Pascal Jolivot, place Poizat - Tél. : 03 85 30 31 48

##### A Saint-Trivier-de-Courtes :

Garage Guillemaud, route de Bourg - Tél. : 04 74 30 70 26

#### Conditions de visites des sites et musées :

##### Pont-de-Vaux :

Musée Antoine Chintreuil : ouvert du 01/04 au 31/10 (détail sur demande)  
Tél./Fax : 03 85 51 45 65 - Web : [www.pontdevaux.com](http://www.pontdevaux.com)

##### Courtes :

Ferme-musée de la Forêt : ouverte du 01/04 au 31/10 (détail sur demande)  
Tél. : 04 74 30 71 89

##### Chavannes-sur-Reyssouze :

Domaine de Mareste : propriété privée. Visites acceptées (s'adresser au gardien) - Tél./Fax : 03 85 30 35 44

#### En savoir plus ...

##### Office de Tourisme du canton de Pont-de-Vaux

2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
Tél. : 03 85 30 30 02 - Web : [www.pontdevaux.com](http://www.pontdevaux.com)

##### Office de Tourisme des Pays de Bresse

Parc de La Carronnière - Saint-Trivier-de-Courtes  
Tél. : 04 74 30 71 89 - Web : [www.st-trivier-de-courtes.com](http://www.st-trivier-de-courtes.com)

##### Comité Départemental du Tourisme de l'Ain

34 rue Général Delestraint - Bourg-en-Bresse  
Tél. : 04 74 32 31 30 - Web : [www.ain-tourisme.com](http://www.ain-tourisme.com)

Cartes IGN au 25 000 n° 3027.E, 3127.O, 3028.E, 3128.O - Carte Michelin n° 40.01

CREDIT FAMILIAL  
EXPERT  
INCLUS

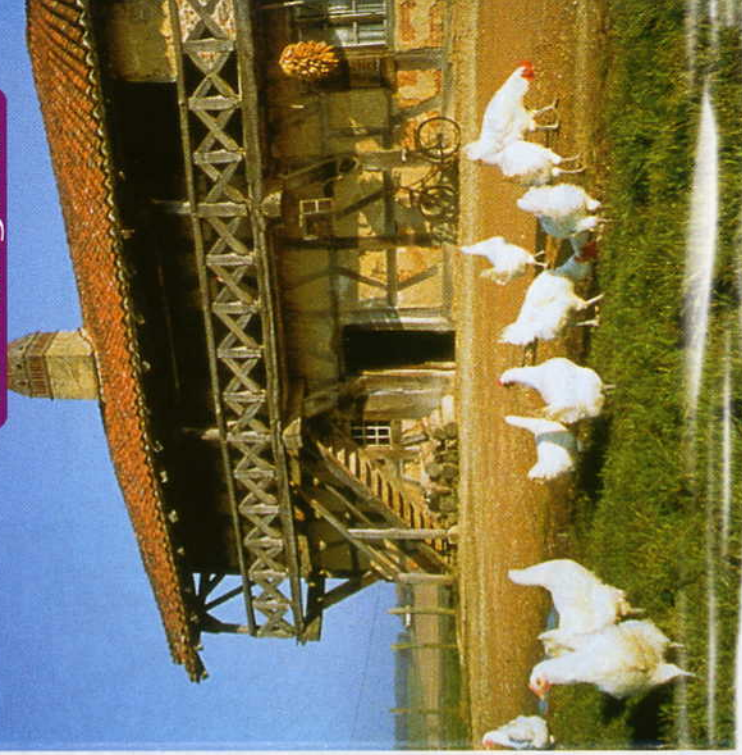
L'AIN  
À VÉLO



1

## Etranges Sarrasins

La Guinguette



Circuit : 51 km  
Difficulté :   
Temps moyen : 4 h 15

l'ain

Révétons nos secrets !

# La Guinguette

Cet itinéraire est vraiment facile, sans aucune difficulté particulière. En outre, les routes sont très peu fréquentées par les voitures à partir de Chavannes-sur-Reyssouze.

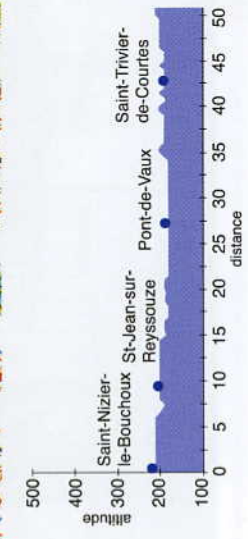
- 1 Au départ de Pont-de-Vaux, suivre le balisage de la boucle n°1 jusqu'à Chavannes-sur-Reyssouze.
- 2 Dans Chavannes, tournez à gauche sur la « Route de Saint-Trivier ». Au lieu-dit « le Muffier », prenez à gauche jusqu'à l'intersection avec la D2.
- 3 Rejoignez le hameau « les Ripettes » en suivant la direction du camping par la D58. Vous traverserez ensuite le lieu-dit « les Teppes Baudets » en prenant toujours à gauche.
- 4 Au lieu-dit « Les Bonots » prenez à droite puis 300 mètres plus loin à gauche pour rejoindre la D933 au lieu-dit « La Guinguette ».
- 5 Sur la D933, prenez à gauche pour rejoindre Pont-de-Vaux.

Longueur : 19 km

Temps de parcours : 1 heure

## Le savais-tu ? :

La fête des brandons : Elle était célébrée dans plusieurs communes du canton de Pont-de-Vaux jusqu'au milieu du XXe siècle, à l'occasion de chaque 1er dimanche de Carême. Le soir, étaient allumés de grands feux de bois (fagots coupés l'hiver) autour desquels les villageois dansaient et chantaient. Les plus courageux sautaient ensuite par dessus les braises. Les jeunes promenaient des fagots enflammés sous leurs arbres fruitiers en chantant : « autant de pommes que de feuilles ». En fin de soirée, tout le monde dégustait matefaims et gaufres cuits sur les braises incandescentes.



- 1** Après le pont sur la Sane, tournez à droite en direction de Chemillat.
- 2** Poursuivez tout droit.
- 3** Traversée de Mantenay-Montlin : prenez la D.975 sur la droite vers le centre du village, puis 200 m plus loin à gauche en direction de Servignat et Chavannes-sur-Reyssouze. Passez derrière la scierie et continuez tout droit en suivant les indications pour le camping.
- 4** Suivez le fléchage de la "route des trois moulins" jusqu'au château de Montiermoz, après le village de Saint-Jean-sur-Reyssouze. De là, prenez la direction de Saint-Etienne-sur-Reyssouze.
- 5** Dans la descente, tournez à droite après le hameau de Marignat, qui se trouve sur votre gauche, et ce, bien avant le moulin que vous apercevez au bout de la ligne droite.
- 6** Après le hameau de Corcelles, prenez à droite en suivant les indications "mairie", "église".
- 7** Après avoir traversé la Reyssouze, tout de suite à droite, une voie longe le canal jusqu'à Pont-de-Vaux.
- 8** Traversez Pont-de-Vaux par la rue principale (sur votre droite, rue de Lattre de Tassigny) et quittez la cité en direction de Chavannes-sur-Reyssouze. Suivez le fléchage de la "route de la Bresse" jusqu'à Vescoures.
- 9** Quittez la "route de la Bresse" pour prendre la direction de Saint-Trivier-de-Courtes.
- 10** Traversez Saint-Trivier-de-Courtes par la rue principale direction Bourg-en-Bresse / Mantenay, puis à la sortie du village prenez à gauche et suivez la direction Courtes.
- 11** Après Courtes et jusqu'à la ferme-musée de la Forêt, suivez les indications la croisée, plan d'eau, la teppe, la forêt.

Communes	Commerces d'alimentation <sup>(1)</sup>	Pharmacies	Cafés bars	Restaurants Fermes auberge	Hôtels <sup>(2)</sup>	Campings aires nat. <sup>(2)</sup>	Gîtes ruraux ou meublés <sup>(2)</sup>	Chambres d'hôtes <sup>(2)</sup>
Saint-Nizier-le-Bouchoux	•							
Mantenay-Montlin	•							
Saint-Jean-sur-Reyssouze	•		•					
Saint-Etienne-sur-Reyssouze			•					
Gorrevod	•		•					
Reyssouze	•		•					
Pont-de-Vaux	•		•					
Chavannes-sur-Reyssouze	•		•					
Saint-Trivier-de-Courtes	•		•					

(1) épicerie et/ou boulangerie et/ou boucherie - (2) hébergements classés